



5. DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS+

L'un des axes du projet d'établissement du lycée de Bellevue est "Mobilité et Ouverture à l'international". Nous voulons nous appuyer sur les atouts d'un environnement tropical, véritable bassin de recherches théoriques d'intérêt international et foyer de mise en œuvre de bonnes pratiques professionnelles. Il convient aussi d'atténuer les handicaps de l'insularité, de l'éloignement, de l'étroitesse du marché local et de l'absence d'emplois à haut niveau technologique.

Nous nous fixons des étapes de progression par des objectifs réalistes de partenariat et d'action de coopération.

Nos objectifs :

- répondre aux défis liés à la concurrence internationale (tourisme, artisanat et productions locales, exploitation des ressources du milieu environnemental...), aux exigences de la mondialisation (management, TICE...), à l'évolution des filières professionnelles (interdisciplinarité, polyvalence, judiciarisation...);
- faciliter les échanges internationaux à travers un renforcement de la pratique des langues vivantes (la Martinique est un carrefour de civilisations...) et contribuer par nos actions à l'apport de notre région ultrapérihérique à la construction européenne;
- assurer une réelle égalité des chances par une large ouverture sociale et culturelle (existence d'un fort taux d'élèves boursiers...) dans le cadre de mobilités qu'elles soient entrantes ou sortantes. Notre situation géographique nous conduit aussi à nous tourner vers les pays proches, ayant des similitudes géographiques, économiques et culturelles mais avec une histoire parallèle et pour certains, des réels besoins de coopération : Amérique. Canada, les Caraïbes, où nous retrouverons les langues les plus couramment étudiés, l'anglais et l'espagnol;
- suivre attentivement les projets des collectivités, de l'Université et de ses partenaires (Medef, FMOTSI. CMT...) pour s'y associer.

Pour nos mobilités entrantes ou sortantes nous ciblons en priorité les établissements offrant des enseignements similaires et ou complémentaires à ceux dispensés au lycée. Pour les

mobilités sortantes, nous nous appuyons sur des organismes intermédiaires afin d'offrir des mobilités de qualité (placement en stage, en hébergement et suivi).

Nous tâchons de compenser le caractère discriminatoire des transports dus à notre éloignement en favorisant le développement des TICE comme les échanges par visioconférence.

Pour l'instant, le lycée s'applique à bien mettre en œuvre les mobilités de stage et les mobilités des personnels et pour cela le lycée suit les initiatives du rectorat (Dareic), des organes de la collectivité territoriale en charge de la coopération :

- en plus de l'indispensable transmission d'un savoir, de plus en plus complexe et diversifié, il aide les étudiants à acquérir un savoir être (dont l'absence est souvent un frein à l'intégration professionnelle) et le minimum d'expérience (par le recours à de multiples stages) qui doivent aujourd'hui accompagner les compétences pour l'obtention d'un emploi,
- il met en place un dispositif de préparation à l'immersion culturelle et professionnelle pour les étudiants grâce à la constitution de réseaux de référents ou d'assistance,
- l'aide aux enseignants leur permet d'acquérir une meilleure pratique des langues, un meilleur usage des TICE,
- l'accompagnement du personnel non enseignant est faite pour assurer la logistique de l'application de la charte.
- la modernisation de l'établissement fait aussi partie de la stratégie d'amélioration des mobilité.

Les différents axes sont développés progressivement par la communauté scolaire afin d'avoir un accompagnement raisonné des mobilités européennes.